



## **Bar : Ai-je le droit d'installer un comptoir à l'extérieur de mon établissement durant la saison d'été**

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 6 janvier 2008

---

Ai-je le droit d'installer un comptoir à l'extérieur de mon établissement durant la saison d'été ?

**Réponse :**

Cette question est à poser au responsable de la collectivité locale qui gère les problèmes d'utilisation de la voie publique par les commerçants